



Vous êtes gestionnaire d'un hébergement touristique et vous souhaitez initier ou conforter une démarche écoresponsable au sein de votre structure ?

L'Ecolabel Européen pour les « services d'hébergement touristique » vous offre la possibilité de conjuguer service de qualité et écologie en mettant en œuvre une démarche environnementale globale.

Pourquoi choisir l'Ecolabel Européen ?

- Seule certification écologique officielle européenne reconnue dans tous les pays membres de l'Union européenne (Dispositif porté par la Commission Européenne)
- Un label d'excellence, garantissant un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts des produits sur l'environnement, tout en maintenant une efficacité équivalente.
- Une certification délivrée par un organisme tiers : l'AFNOR

Structures éligibles = hébergements touristiques :

- Campings
- Hôtels
- Gîtes
- Villages vacances
- Chambres d'hôtes
- Auberges de jeunesse
- Résidences de tourisme

5 bonnes raisons de s'engager dans la démarche :

- satisfaire une clientèle de plus en plus soucieuse du respect des enjeux environnementaux
- optimiser la gestion de votre hébergement en diminuant vos coûts d'exploitation liés aux consommations d'eau et d'énergie
- fédérer vos équipes autour d'un objectif motivant
- bénéficier d'un cadre, d'une feuille de route pour structurer votre démarche durable
- valider votre engagement environnemental en faveur de la transition écologique et communiquer dessus en toute légitimité

Les critères :

Le référentiel de l'Ecolabel Européen repose sur **67 critères** (dont 22 obligatoires) répartis en **5 catégories** :

- Gestion générale de l'entreprise et politique environnementale
- Préservation de la ressource en eau
- Réduction des consommations d'énergie
- Réduction et tri des déchets
- Autres critères (lutte contre le gaspillage, achat de produits écoresponsables, communication et sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales...)

Le CDT vous accompagne dans votre démarche de certification

En partenariat avec l'ADEME, le CDT propose un accompagnement individualisé aux hébergements touristiques souhaitant obtenir l'Ecolabel Européen. C'est la garantie de décrocher la certification dans les meilleures conditions.

Les services proposés :

- **Prédiagnostic** gratuit réalisé par le CDT à partir du référentiel de l'Ecolabel Européen
- **Accompagnement individualisé** réalisé par un cabinet expert (subventionné par l'ADEME) :
 - Diagnostic complet
 - Elaboration du plan d'actions et suivi d'une démarche de progrès
 - Formation du personnel au référentiel de l'Ecolabel
- **Assistance technique** tout au long de la démarche, jusqu'au dépôt du dossier de candidature
- **Valorisation des hébergements certifiés** par des actions de communication ciblées

Pour aller plus loin :

- Découvrez les hébergements landais certifiés : <https://www.tourismelandes.com/preparer-mon-sejour/trouver-dautres-hebergements/hebergements-ecolabellises/>
- Téléchargez le référentiel de l'Ecolabel Européen : <https://certification.afnor.org/environnement/ecolabel-europeen-hebergement-touristique>
- Réalisez votre auto-diagnostic : <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/>
- Découvrez des solutions concrètes pour engager votre hébergement dans une démarche écoresponsable : <https://librairie.ademe.fr/generalites-autres/4557-guide-pratique-a-l-attention-des-hebergeurs-pour-engager-des-actions-environnementales-9791029717093.html>

Contact au CDT :

Sonia GODARD

05 58 44 25 26 – 06 79 68 20 31

sonia.godard@cdt40.com